



La Liberté
1705 Fribourg
026/ 426 44 11
www.laliberte.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse jour./hebd.
Tirage: 39'390
Parution: 6x/semaine



Page: 13
Surface: 17'612 mm²



Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg
Handels- und Industriekammer des Kantons Freiburg

Ordre: 1087696
N° de thème: 272.001
Référence: 69064607
Coupure Page: 1/1

Label pour firmes durables

Economie » Créée au début de l'année, la fondation Carbon Fri a pour but de favoriser une réduction des émissions de CO₂ par les entreprises fribourgeoises.

Donner un coup de pouce aux entreprises désireuses de réduire leurs émissions de CO₂: c'est le but de la fondation Carbon Fri, créée en début d'année. Le label Carbon Fri, présenté hier après-midi en conférence de presse, sera octroyé aux firmes qui procéderont à une analyse de leur bilan carbone (à leurs frais) et s'engageront à réduire leurs émissions de CO₂.

En contrepartie, les entreprises devront verser à la fondation 20 francs par tonne de CO₂ qu'elles émettent. Cet argent sera réinjecté dans le tissu économique fribourgeois, pour soutenir des projets visant, eux aussi, à réduire les émissions de CO₂. Le coût d'un bilan carbone est compris entre 700-800 francs et 4000-5000 francs, selon la taille de l'entreprise, indique Werner Halter, directeur de Climate Services, une société spécialisée dans les questions de CO₂, membre de la fondation.

Le projet a démarré il y a trois ans. Un fonds de 50 000 francs a été constitué par la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fri-

bourg (CCIF), la Banque cantonale de Fribourg (BCF) et la Promotion économique du canton de Fribourg, a expliqué hier en conférence de presse Chantal Robin, présidente de la fondation et directrice de la CCIF. «Avec notre label, nous essayons d'apporter une arme aux entreprises pour se positionner sur le marché», relève la responsable.

La fondation, qui espère récolter 200 000 francs par an, envisage de financer à hauteur de 20% les projets qui seront retenus. Des projets dans le domaine de la mobilité pourront être soutenus, mais également en matière de recherche et de développement, par exemple.

Le label Fri Carbon pourra être également attribué à des manifestations. Trois projets pilotes sont en cours, afin de tester le processus de labellisation. La BCF, l'Imprimerie Saint-Paul et le Salon Energissima seront les trois premières structures labellisées Carbon Fri. Le label, qui pourra être attribué à des entreprises, des produits ou à des processus de fabrication, sera lancé formellement le 1^{er} juin. Les demandes de financement de projets pourront, elles, être déposées dès le 1^{er} septembre sur le site internet www.carbonfri.ch (en création). Le conseil de fondation décidera de l'octroi de subventions. » **THIBAUD GUISAN**